

## Préavis de grève 11, 12 et 13 février 2025



## La direction refuse le dialogue

Les salariés de France Télévisions ne sont pas contre l'évolution technologique, mais ils demandent un minimum de transparence et que les changements envisagés se fassent en concertation avec eux, avec des garanties sur l'emploi et les conditions de travail. Est-ce trop demander ? Visiblement oui...

La restructuration actuelle de la vidéo mobile, imposée brutalement d'en haut est très symptomatique d'un fonctionnement vertical de l'entreprise inacceptable pour les personnels.

La direction a une obligation de négocier les préavis de grève. Mais elle retire au préalable les moyens techniques des opérations et envoie seulement la RH pour négocier. Négocier quoi ? Rien... Le mépris est total vis à vis des personnels. La DRH ose dire que le projet est actuellement suspendu mais quand on lui demande de le confirmer par écrit, silence radio...

Certains représentants de l'État le disent : « l'heure est aux choix structurels à France Télévisions ». Les projets actuels de la direction vont dans ce sens et risquent d'avoir des conséquences majeures pour tous. Mais tout ce petit monde doit bien comprendre que les salariés ont leur mot à dire et que nous ne laisserons pas faire ces attaques brutales contre l'emploi, nos outils et nos conditions de travail. La mobilisation de toutes et tous est donc impérative.

## A qui le tour après la Vidéo Mobile ?

Les deux cars vidéo mobile que la direction veut supprimer sont les plus légers de la flotte. Et que voit-on en face chez les concurrents d'AMP : des cars du même calibre en cours de fabrication. Que faut-il en déduire ? Une fois les **cars vidéo** de **Marseille et Rennes** supprimés et les salariés reclassés, que va-t-il se passer ?

Avec **l'automatisation des régies**, les techniciens du Réseau régional seront visés. La direction sait qu'il s'agit d'un point dur et elle tente de passer sous les radars en profitant du projet Genesys au Siège pour glisser discrètement la première régie automatisée du Réseau régional à France 3 Paris Île-de-France. Chacun appréciera la méthode. Avec un risque majeur **de suppressions d'emplois** dans toutes les antennes régionales.

Le problème est du même ordre pour les régies du Siège où personne ne nie qu'il y a nécessité de procéder au renouvellement des régies du Siège du fait de l'obsolescence des matériels actuels. Mais la direction avance masquée en commençant les travaux d'aménagement des locaux avant même que les personnels et leurs représentants ne disposent de la moindre information sur les modifications d'organisation du travail, les impacts sur l'emploi de ces nouvelles régies et les objectifs d'utilisation de la « remote prod ». L'objectif est de diminuer drastiquement le nombre de techniciens en régie du Siège et ça, la direction refuse de l'assumer au grand jour.

Au Centre de Diffusion et d'Exploitation (CDE), la direction a déjà remis en cause les organisations du travail, touchant ainsi au délicat équilibre de ces personnels qui sont amenés

à travailler de nuit. La direction remet même en cause les usages professionnels liés aux horaires de jour et de nuit, ce qui peut affecter la santé et l'équilibre de vie des salariés.

## Toutes et tous concerné·e·s

Au quotidien, partout dans l'entreprise, au Siège, en Outre-mer et dans le Réseau régional, tout le monde est conscient de la baisse du plan de charge d'activité sur les programmes et l'information. L'externalisation bat son plein, que ce soit chez les producteurs privés ou en direction de la filiale France Télévisions Studio.

La restructuration des moyens de la fabrique va aussi avoir des impacts en cascade dans d'autres secteurs de l'entreprise. Car avec moins de moyens internes de captation, ce sont aussi moins de moyens de production, de conception et de gestion. L'activité crée l'activité. La spirale infernale de transfert à la sous-traitance doit cesser et s'inverser.

Aurons-nous à l'avenir encore la capacité à France Télévisions d'imaginer et de produire des émissions ? Ou cela sera-t-il fait ailleurs ? La baisse des effectifs continue, elle est d'ailleurs inscrite dans le budget 2025, alors que nous avons déjà perdu plus de 1500 postes de travail depuis une douzaine d'années.

Face à cette mauvaise foi de la direction et ce refus de négocier, l'appel à la grève est donc maintenu pour les 11, 12 et 13 février 2025.

Paris, le 10 février 2025